

Règlement activités péris et extrascolaires : année 2022-2023

À la rentrée 2022, le Lycée Français International de Málaga met en place une nouvelle organisation des activités péris et extrascolaires.

- **Une garderie le matin de 7h30 à 8h30 pour les élèves de la maternelle à la 5^{ème}.**
- **Une garderie le soir à partir de 16h30 jusqu'à 17h30 ou 18h30 pour les élèves de la maternelle à la 5^{ème}. Il y aura une aide aux devoirs pour les élèves d'élémentaire (à partir du CP) et du secondaire (6^{ème} /5^{ème}). L'aide aux devoirs ne pourra sans doute pas prendre en charge l'ensemble du travail des élèves, aussi, il est important que les parents vérifient le soir lors du retour des élèves à la maison.**
- **Des activités pendant une partie des congés scolaires.**
- **La remise en place de certaines activités extrascolaires le midi ou le soir (un programme sera diffusé à la mi-septembre 2022)**

1. Organisation et coûts :

Horaires	Organisation	Coût
7h30/8h30	Garderie le matin à partir de 7h30, les parents peuvent apporter le petit déjeuner pour leur enfant. Dans tous les cas, un fruit sera proposé.	50€ / mois pour 5 jours par semaine
16h30/17h30	Garderie l'après-midi avec aide aux devoirs pour les élèves d'élémentaire (à partir du CP) et du secondaire (6 ^{ème} /5 ^{ème}), activités manuelles, lecture et jeux en français pour les élèves de maternelles. Un fruit sera proposé par l'établissement, le goûter est fourni par la famille.	80€ / mois pour 4 jours par semaine (lundi, mardi, mercredi et jeudi)
16h30/18h30	Garderie l'après-midi avec aide aux devoirs pour les élèves d'élémentaires et du secondaires (6 ^{ème} /5 ^{ème}), activités manuelles, lecture et jeux en français pour les élèves de maternelles Un fruit sera proposé par l'établissement, le goûter est fourni par la famille.	150€ /mois pour 4 jours par semaine (lundi, mardi, mercredi et jeudi)
Vendredi de 12h à 16h30	Club du vendredi de 12h à 16h30 (pour les élèves du primaire) incluant l'aide aux devoirs.	80€ /mois repas du midi compris
Sur le temps du midi (Primaire)	Activités extrascolaires du midi (programme transmis en septembre pour un démarrage en octobre).	40 euros par mois pour une activité 2 fois par semaine de 45 minutes.
Sur le temps du soir	Activités extrascolaires du soir (programme transmis en septembre pour un démarrage en octobre).	50 euros par mois pour une activité 2 fois par semaine de 60 minutes.

(primaire et secondaire)		
Sur le temps du vendredi après-midi (primaire)	Activités extrascolaires du vendredi (programme transmis en septembre pour un démarrage en octobre).	De 50 à 90 euros par mois pour une activité de 1h30 (repas compris) en fonction de l'activité.

Une partie des activités proposée le sera en français (selon nos intervenants).

Un élève qui est confié à la garderie du soir bénéficiera de 50% de réduction pour une activité sur le même temps.

Un élève qui est confié au club du vendredi jusqu'à 16h30 bénéficiera de 50% de réduction pour une activité sur le même temps.

<u>Horaires</u>	<u>Organisation</u>	<u>Coût</u>
Pendant les vacances scolaires pendant l'année	Pour les vacances d'octobre, de février et d'avril, une semaine d'activités sera organisée. Différents ateliers de 9h à 16h30 : jeux en extérieur et intérieur, activités manuelles, lecture, projection de films en français... Les familles fournissent le petit-déjeuner, le déjeuner et le goûter.	100 € la semaine sans le repas
Vacances d'été	4 semaines seront organisées en juillet : Différents ateliers de 9h à 16h30 : jeux en extérieur et intérieur, activités manuelles, lecture, projection de films en français... Les familles fournissent le petit-déjeuner, le déjeuner et le goûter.	100 € la semaine sans le repas

2. Règle de fonctionnement :

Le nombre de place sera limité, toutes les inscriptions ne seront pas possibles.

L'inscription et le paiement se feront en ligne avant le début de chaque mois.

La durée du mois n'a aucune incidence sur le tarif. Le paiement au trimestre pourra être mis en place.

Ce n'est pas un service à la carte, l'inscription se fait au mois pour les créneaux horaires décrits dans les tableaux ci-dessus.

Si un élève est inscrit à la garderie jusqu'à 17h30 et qu'il est pris en charge au-delà de cet horaire, c'est le tarif jusqu'à 18h30 qui sera automatiquement appliqué.

En cas de dépassement horaire : le prix sera majoré de 100% et la facture émise directement par le lycée.

Les désinscriptions devront se faire au minimum 5 jours avant la fin du mois afin de libérer des places pour les parents en liste d'attente. Dans le cas contraire, le nouveau mois sera facturé.

Les activités péris et extrascolaires ne sont accessibles qu'aux élèves inscrits dans notre établissement.

3. Mesures diverses

Le règlement Intérieur de notre établissement s'applique pendant les temps d'activités péris et extrascolaires.

En cas de maladie de l'élève, aucune déduction ne sera possible.

Málaga, le 28 juin 2022
Pour le Comité de gestion,

La Présidente